

Rapport annuel de la Commission de Contrôle des Activités Financières de 2011

La Commission de Contrôle des Activités Financières et son Président, M. Jacques-Henri DAVID, ont le plaisir de vous informer que le rapport annuel pour l'année 2011 est à votre disposition :

- soit en version électronique sur notre site www.ccaf.mc dans la rubrique téléchargement;
- soit en le retirant auprès du Secrétariat Général 4 rue des Iris 98000 Monaco.

Pour tout éventuel complément d'information, vous pouvez contacter le Secrétariat Général de la CCAF au 98.98.43.59.

Retrouvez toute l'actualité du Gouvernement sur :
www.gouv.mc, www.monacochannel.mc et sur Twitter : @GvtMonaco